



le budget 2024

2024 : un budget ambitieux !

Le conseil communautaire a adopté le budget principal et les budgets annexes de l'agglomération pour 2024, le 5 février. Tous budgets confondus, ce sont 101 millions qui sont affectés à l'exécution des politiques publiques, sans augmentation de la fiscalité locale. Un budget en augmentation de 20%, liés à d'importants investissements dans le domaine des mobilités, de l'environnement et du développement économique.

« *C'est un budget ambitieux, à la hauteur des défis que nous relevons, pour un territoire attractif, agréable à vivre et engagé dans le développement durable* », indique Kadir Mebarek, 1^{er} Vice-président délégué aux Finances et Maire de Melun.

L'environnement, à travers l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et l'eau potable, représente la part la plus importante des finances. D'importants programmes de travaux sont prévus, sur les stations d'épuration, et sur les réseaux, notamment ceux en préparation de l'arrivée du bus à haut niveau de service TZen2.

La collecte et la valorisation des déchets est le 2^e poste le plus important, avec 21,5 M€. En 2024, la valorisation des biodéchets se déploiera progressivement.

L'aménagement du territoire et le développement économique mobilise 16,6 M€ : pour créer les conditions d'accueil des entreprises et des emplois, mais aussi pour valoriser les atouts du territoire que sont le Val d'Ancœur et l'axe Seine.

L'agglomération dépensera 15 M€ en 2024 pour transformer les mobilités et faciliter tous les déplacements : pôle d'échanges multimodal (6,4 M€), bus du Grand Melun, liaisons douces... - Et 4,3 M€ pour l'habitat permettent de poursuivre ses efforts pour la rénovation du parc privé.

L'agglomération se mobilise pour la sécurité de tous, avec la police intercommunale et la prévention de la délinquance. Dans les quartiers de la politique de la Ville, la solidarité se déploie à travers la réussite éducative et l'insertion professionnelle, notamment.

Avec une politique volontariste, l'agglomération dépense 1M€ pour le tourisme et maintient son engagement

<https://www.melunvaldeseine.fr/le-budget/le-budget-2024?>

pour la culture et le sport (5M€).

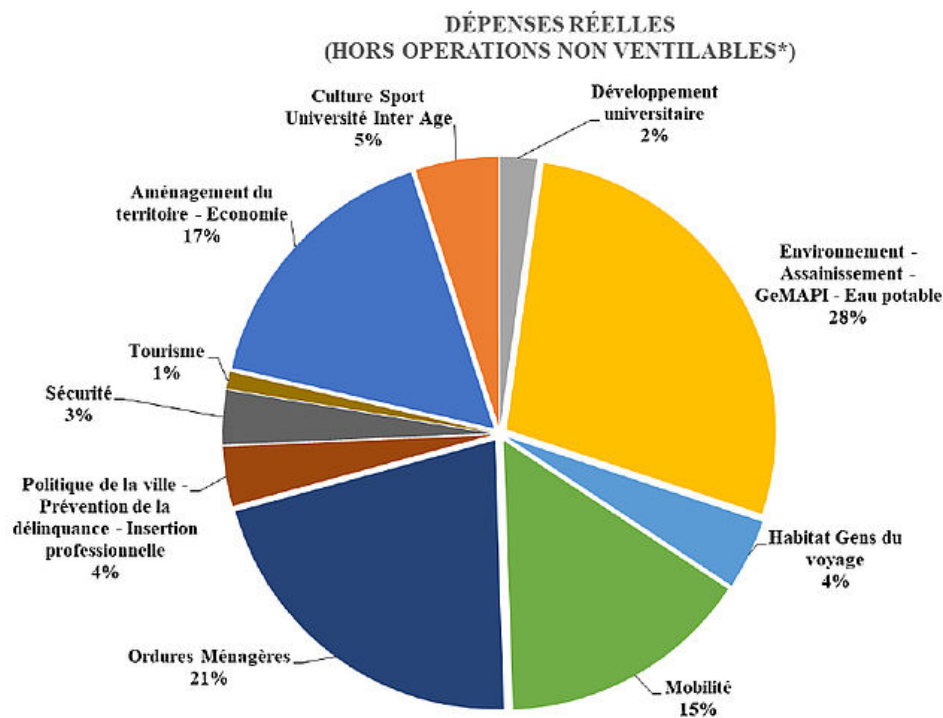
« Cette année encore, et comme depuis 2017, l'agglomération n'augmente pas la fiscalité locale, au bénéfice des habitants et des entreprises », précise Kadir Mebarek.

Les dépenses par politiques publiques : 101 millions d'euros

En fonctionnement et investissement

Ce sont près de 101 M€ qui sont affectés à l'exécution des politiques publiques. Ces politiques ont un poids financier variable, illustré dans le graphique suivant qui tient compte à la fois des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Dépenses réelles : (hors Opérations non ventilables*)



*** Opérations non ventilables** : dépenses liées aux moyens communs à l'ensemble des services de la collectivité, frais de fonctionnement de l'assemblée délibérante (y compris indemnité des élus), frais de communication et d'information, charges afférentes aux emprunts (intérêts de la dette) et prélèvements pour reversements de fiscalité.

Le budget de l'agglomération se décompose en 5 budgets : le budget principal, les budgets annexes assainissement collectif et non collectif, le budget annexe de l'eau potable, le budget annexe du parc d'activité des prés d'Andy à Saint-Germain-Laxis.

TÉLÉCHARGER

<https://www.melunvaldeseine.fr/le-budget/le-budget-2024?>



Présentation du budget 2024

PDF - 704,4 Ko



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30